



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21466>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-21466

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-162265

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 16/02/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la charente-maritime

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22170001600738

Ville : La rochelle

Code postal : 17076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Contrat d'exploitation sur des installations de chauffage, de rafraîchissement, d'eau chaude sanitaire, de ventilation et équipements annexes, contrat de type P2 pour 14 sites départementaux de la Charente-Maritime

Code CPV principal - Descripteur principal : 50324100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accord-cadre "composite" mono-attributaire composé d'une partie forfaitaire pour les prestations de type P2, et d'une partie unitaire avec un maximum annuel de 20 000 euro(s) HT/an pour les interventions de réparations qui s'exécute par l'émission de bons de commande au fur et à mesure de la survenance du besoin. Le présent accord-cadre s'exécute de la date de sa notification jusqu'au 14 octobre 2024 ; L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme pour un an.

Critères d'attribution : Décomposition du Prix Global et Forfaitaire 50% Remise proposée par le candidat 25% Cas pratique 25%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'accord-cadre n°188D23 notifié le 08/02/2024 à SAS DUPRE MAINTENANCE ENERGIES, pour un montant annuel de 19 404,40 euro(s) HT pour la partie forfaitaire, et pour un maximum annuel de 20 000 euro(s) HT pour la partie unitaire. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Tribunal Administratif de Poitiers 15 Rue de Blossac, B.P. 541 86020 POITIERS Cedex tél : 05 49 60 79 19 Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2024